

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 3 mars, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD
Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M.
NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M.
VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme
ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER
Pascal, M. Bernard ZBORALA.

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme
MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon
(Pouvoir à M. JANICOT Philippe).

Secrétaire de séance : Mme ASTIER Martine

3. Convention entre la commune de Boisseuil et la Communauté urbaine Limoges Métropole concernant le versement d'un fonds de concours dans le cadre de la maison intergénérationnelle.

Dans le cadre du projet de construction d'une maison intergénérationnelle, la commune de Boisseuil a fait le choix ambitieux de faire de cette construction un bâtiment vertueux et innovant par la mise en place d'une ossature bois avec une isolation par remplissage par bottes de paille sur chant et laine de bois avec un ravalement intérieur en terre crue.

Ainsi, ce chantier pourrait servir de support démonstrateur pour le Guichet habitat de la Communauté urbaine avec :

- des visites de chantier avec professionnels du bâtiment et maîtres d'ouvrages (bailleurs sociaux en particulier) à certaines étapes clef du projet :
 - o mise en œuvre des enduits terre crue,
 - o test d'étanchéité à l'air,
 - o pose des isolants bio-sourcés,
- des visites du bâtiment en fonctionnement afin de mesurer les bienfaits de ces procédés, avec les professionnels et maîtres d'ouvrages, mais également ouvert au grand public (habitants de Boisseuil mais aussi usagers du Guichet habitat) :
 - o visite estivale,
 - o visite hivernale.

Dans ce cadre, Limoges Métropole apporterait une aide financière à la commune afin de soutenir cet investissement et pouvoir utiliser le chantier pour l'animation du guichet habitat.

Dans la mesure où ce projet n'entre dans aucune compétence de Limoges Métropole, cette aide prendrait la forme d'un fonds de concours pour un montant de 50 000 € conformément à l'article L 5215-26 du Code générale des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention relative au versement d'un fonds de concours avec Limoges Métropole ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait en Mairie le 4 mars 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Thierry VALADON

